

SÉANCE DU 6 JUILLET 1905

PRÉSIDENCE DE M. J. HENRIET, PRÉSIDENT

Membres présents : MM. J. Henriet, Lacouloumère, F. Henriet, G. Henriet, Maillard, Legrand, Larangot, Leroux-Vignon, abbé Guyot et Josse.

Correspondance. — La Société Archéologique et Historique de l'Orléanais demande que nous voulions bien contribuer aux dépenses qu'exigera le monument qu'elle se propose d'ériger à la mémoire de M. Herluison, son Président, décédé le 8 mai dernier. Nous regrettons que notre état financier ne nous permette pas d'aider la Société de l'Orléanais.

Ouvrages reçus :

- 1^o *Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, tome XVI, année 1905 ;
- 2^o *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, tome XIX ;
- 3^o *La Correspondance Historique et Archéologique*, nos 135 et 136 ;
- 4^o *Revue de l'histoire des religions*, nos 151 et 152 ;
- 5^o *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, 115^e volume ;
- 6^o *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, mai-juin 1905 ;
- 7^o *Annales du Musée National de Mexico*, tome II, 2^e livraison ;
- 8^o *Bulletin mensuel de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu*, année 1905, n^o 3 ;

9^o M. le chanoine Bahin, curé-archiprêtre de Château-Thierry, et l'abbé Aubert, curé de Goussancourt, Vendières et Viels-Maisons (1756-1830), par M. l'abbé Guyot.

M. F. HENRIET. — **Une famille de soldats. Les Juniac.** — M. F. Henriet a commencé la lecture d'une notice très complète et très documentée sur le colonel de Juniac qui habita notre ville après sa mise à la retraite en 1811, et jouit dans notre pays de l'estime et de la sympathie générales. M. Henriet, dans le premier chapitre de son travail, raconte les brillantes campagnes de ce vaillant soldat, ses actions d'éclat, consignées dans les archives de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, et ses rares qualités militaires auxquelles l'historien du 1^{er} régiment de hussards, comte Ogier d'Ivry, rend un éclatant hommage. Vu l'heure avancée, M. Henriet a remis à la séance suivante, la lecture de la suite de son travail.

Note. — M. le Président de la Société fait remarquer que c'est par erreur s'il a été parlé de la vente de la maison Jean de La Fontaine, que la Société n'a eu en vue que son classement comme monument historique.
